

NexAutocall Panier Français Décembre 23

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance.



Le titre de créance est émis par Natixis Structured Issuance SA (l'« Émetteur »), véhicule d'émission au Luxembourg offrant une garantie de formule donnée par Natixis (le « Garant » ; Standard & Poor's : A / Moody's : A1 / Fitch : A+⁽¹⁾). L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant.

NexAutocall Panier Français Décembre 23 est un titre de créance risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Durée d'investissement conseillée : 7 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé.** L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable si le titre de créance est revendu avant la Date d'Échéance.
- **Période de commercialisation :** du **17 novembre 2023 au 21 décembre 2023**. La période de commercialisation peut être close à tout moment.
- **Éligibilité : contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et comptes-titres.** La présente brochure décrit les caractéristiques de NexAutocall Panier Français Décembre 23 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. **L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes.**
- **Code ISIN : FR001400LRY0**

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL | Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

⁽¹⁾ Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.

En quelques mots

NexAutocall Panier Français Décembre 23 est un titre de créance qui présente un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une exposition à la performance d'un panier équilibré constitué des actions Stellantis NV et Société Générale SA (nommé ci-après le « Panier équilibré »⁽¹⁾). Les cours des actions sont calculés dividendes non réinvestis.
- De la fin du 12^e mois à la fin du 83^e mois, un remboursement automatique anticipé du Capital Initial majoré d'un gain de 0,80 %⁽²⁾ par mois écoulé, soit 9,60 % par année écoulée, si à une Date d'Observation Mensuelle⁽³⁾, le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à son Niveau Initial.
- À l'échéance des 84 mois, en l'absence de remboursement automatique anticipé :
 - Un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain final de 67,20 %⁽²⁾, soit 9,60 % par année écoulée, si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 80,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Un remboursement du Capital Initial⁽²⁾, si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 80,00 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.
 - Une perte en capital partielle ou totale, si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽³⁾.

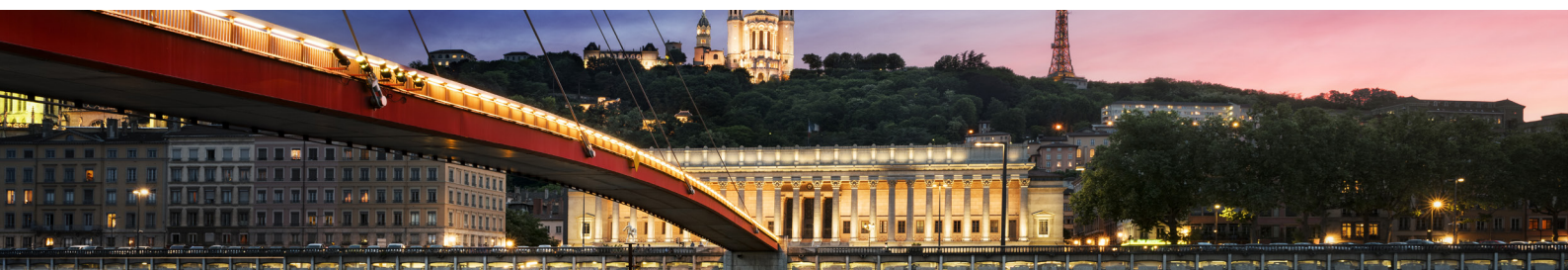
Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale du titre de créance NexAutocall Panier Français Décembre 23, soit 1 000 euros. À toutes les Dates d'Observation du Panier équilibré mentionnées, les actions composant le panier équilibré sont prises en compte à leur cours de clôture. **Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce titre de créance s'entendent hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables**, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. **Les rendements indiqués dans ce document sont des taux nominaux qui ne tiennent pas compte du niveau de l'inflation. Le rendement réel du produit peut être significativement inférieur dans un contexte de forte inflation.** Les Taux de Rendement Annuel nets sont nets de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00 % par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. L'investisseur supporte les risques de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant. Dans cette brochure, les calculs de TRA sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 21 décembre 2023 jusqu'à la Date d'Échéance (le 30 décembre 2030) ou, selon le cas, de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 21 décembre 2023 et/ou de vente du titre de créance avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

La présente brochure décrit les caractéristiques du titre de créance **NexAutocall Panier Français Décembre 23**, ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce titre de créance est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, et l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer à la page 6 pour le descriptif de chaque action composant le Panier équilibré.

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure, de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

⁽³⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif les principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.



Avantages / Inconvénients

Avantages



- De la fin du 12^e mois à la fin du 83^e mois, si à une Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est supérieur ou égal à son Niveau Initial⁽²⁾, l'investisseur bénéficie d'un **mécanisme de remboursement automatique anticipé**, et récupère son Capital Initial majoré d'un gain de **0,80 %⁽³⁾ par mois écoulé, soit 9,60 % par année écoulée**.
- À l'échéance des 84 mois, si **NexAutocall Panier Français Décembre 23** n'a pas été rappelé par anticipation, et si le niveau du Panier équipondéré est supérieur ou égal à 80,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, l'investisseur récupère **l'intégralité de son Capital Initial augmentée d'un gain final de 67,20 %⁽³⁾, soit 9,60 % par année écoulée**.
- À l'échéance des 84 mois, si **NexAutocall Panier Français Décembre 23** n'a pas été rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficie d'un **remboursement de l'intégralité de son Capital Initial⁽⁹⁾**, si le niveau du Panier équipondéré est strictement inférieur à 80,00 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾.

Inconvénients



- **NexAutocall Panier Français Décembre 23 présente un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie** (en cas de revente du titre de créance à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente) **et à l'échéance** (si, à la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial). La valorisation d'**NexAutocall Panier Français Décembre 23** à l'échéance est très sensible à une faible variation du niveau du Panier équipondéré autour des seuils de 60,00 % et de 80,00 % de son Niveau Initial.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut durer de 12 à 84 mois, soit de 1 à 7 ans.
- Le gain maximum de l'investisseur est limité à **0,80 %⁽³⁾ par mois écoulé, soit 9,60 % par année écoulée**. L'investisseur ne profite pas pleinement de la hausse du niveau du Panier équipondéré (Effet de Plafonnement du Gain).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du titre de créance) de l'Émetteur et à un risque de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite du Garant.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant le Panier équipondéré.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risques du Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure). Le titre de créance NexAutocall Panier Français Décembre 23 est notamment exposé aux risques suivants :

- **Risque de perte en capital** : En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession desdits titres pourra être inférieur à son prix de commercialisation. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. Dans le pire des scénarios, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risque de perte en capital lié au sous-jacent** : Le remboursement du capital dépend de la performance du sous-jacent. Ces montants seront déterminés par application d'une formule de calcul (voir le mécanisme de remboursement) en relation avec le sous-jacent. Dans le cas d'une évolution défavorable de la performance du sous-jacent, les investisseurs pourraient subir une baisse substantielle des montants dus lors du remboursement et pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.
- **Risques liés à l'éventuelle ouverture d'une procédure de résolution ou de faillite** : En cas d'ouverture d'une procédure de résolution au niveau de l'Émetteur et/ou du Garant et/ou du Groupe BPCE ou en cas de faillite de l'Émetteur et/ou du Garant, les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial et/ou ne pas recevoir la rémunération initialement prévue.
- **Risque de volatilité, risque de liquidité** : Une forte volatilité des cours (amplitude des variations des cours) ou une faible liquidité pourrait avoir un impact négatif sur le prix de cession des titres de créance. En cas de cession des titres de créance avant l'échéance, le prix de cession pourrait être inférieur à ce qu'un investisseur pourrait attendre compte tenu de la valorisation desdits titres de créance. En l'absence de liquidité, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de les céder.
- **Risques liés à certains événements affectant le Sous-Jacent** : En cas de survenance de certains événements affectant l'émetteur du sous-jacent ou le sous-jacent (tels qu'une fusion, une offre publique, l'ouverture d'une procédure collective ou la radiation de la cote), l'Émetteur pourrait, entre autres, rembourser de manière anticipée l'intégralité des titres de créance à leur juste valeur de marché, valeur qui pourrait être inférieure au montant de remboursement initialement prévu. Dans ce cas les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement initial.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Veuillez vous référer à la page 4 pour la définition de son Niveau Initial.

⁽³⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure, de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final. En cas de sortie en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas réunies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

Mécanisme de remboursement

Le niveau du Panier équilibré correspond à la moyenne des évolutions de chacune des actions. L'évolution de chaque action composant le Panier équilibré correspond à son cours divisé par son cours initial. Ces cours initiaux sont déterminés par les cours de clôture de chaque action à la Date d'Observation Initiale, soit le 21 décembre 2023. Le Niveau Initial du Panier équilibré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.

► Remboursement automatique anticipé possible dès la fin du 12^e mois

De la fin du 12^e mois à la fin du 83^e mois, si à une Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit⁽²⁾ à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante⁽¹⁾ :

Le Capital Initial
 +
 Un gain de 0,80 % par mois écoulé, soit 9,60 % par année écoulée
 (soit un TRA brut⁽³⁾ maximum de 9,35 %⁽⁵⁾)
 (soit un TRA net⁽⁴⁾ maximum de 8,26 %⁽⁵⁾)

Dès qu'un remboursement automatique anticipé est réalisé, NexAutocall Panier Français Décembre 23 s'arrête ; sinon le titre de créance continue.

► Remboursement à l'échéance

À la Date d'Observation Finale, le 23 décembre 2030, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe une dernière fois le niveau du Panier équilibré par rapport à son Niveau Initial.

Cas favorable

Si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 80,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 30 décembre 2030 :

Le Capital Initial
 +
 Un gain final de 67,20 %, soit 9,60 % par année écoulée
 (soit un TRA brut⁽³⁾ de 7,59 %)
 (soit un TRA net⁽⁴⁾ de 6,51 %)

Cas médian

Si le niveau du Panier équilibré est supérieur ou égal à 60,00 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à 80,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit⁽²⁾ le 30 décembre 2030 :

Le Capital Initial
 (soit un TRA brut⁽³⁾ de 0,00 %)
 (soit un TRA net⁽⁴⁾ de - 1,00 %)

Cas défavorable

Si le niveau du Panier équilibré est strictement inférieur à 60,00 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit⁽²⁾ le 30 décembre 2030 :

Le Capital Initial diminué de la performance négative du Panier équilibré
 Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse du niveau du Panier équilibré. Cette perte en capital peut être partielle ou totale.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut, d'ouverture d'une procédure de résolution et de faillite de l'Émetteur et du Garant et de la conservation du titre de créance jusqu'à son remboursement final.

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

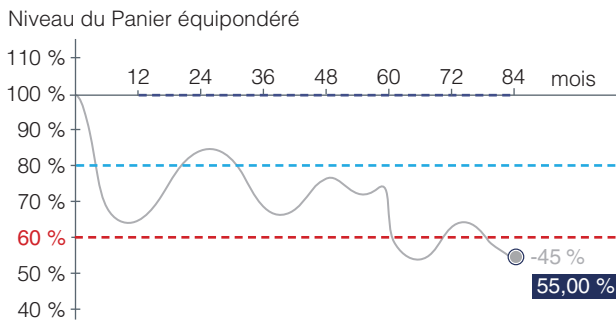
⁽⁵⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 10,40 % à la 2nd Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 28 janvier 2025).

Scénarios de marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du titre de créance. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Evolution du Panier équipondéré
- Niveau de remboursement du titre de créance
- Performance finale du Panier équipondéré
- Barrière de remboursement anticipé (100,00 %)
- - - Seuil de remboursement avec gain à l'échéance (80,00 %)
- - - Seuil de perte en capital à l'échéance (60,00 %)
- ↓ Plafonnement du Gain
- Gain

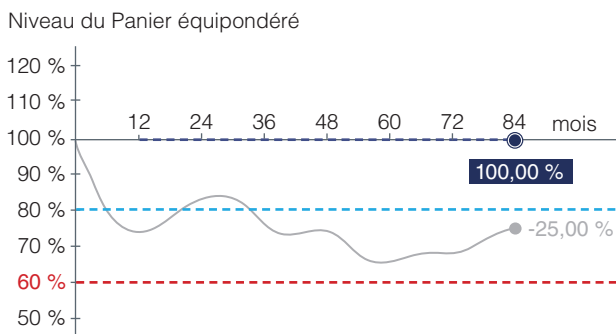
► Scénario défavorable : Baisse du Panier équipondéré à l'échéance (supérieure à 40,00 %)



- À chaque Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽²⁾. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est égal à 55,00 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 45,00 %) : l'investisseur reçoit 55,00 % de son Capital Initial et subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle du Panier équipondéré, soit une perte de 45,00 %.

Remboursement final : 55,00 % du Capital Initial
TRA brut⁽³⁾ : -8,15 % (identique à celui du Panier équipondéré⁽⁵⁾)
TRA net⁽⁴⁾ : -9,07 %

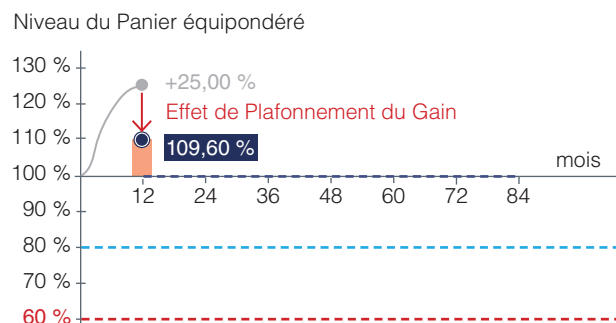
► Scénario médian : Baisse du Panier équipondéré à l'échéance (inférieure à 40,00 %)



- À chaque Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est strictement inférieur à son Niveau Initial⁽²⁾. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé.
- À la Date d'Observation Finale⁽¹⁾, le niveau du Panier équipondéré est égal à 75,00 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 25,00 %) : l'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial. Dans ce scénario, l'investisseur n'est pas impacté par la baisse du Panier équipondéré à l'échéance.

Remboursement final : 100,00 % du Capital Initial
TRA brut⁽³⁾ : 0,00 % (contre -4,01 % pour le Panier équipondéré⁽⁵⁾)
TRA net⁽⁴⁾ : -1,00 %

► Scénario favorable : Forte hausse du Panier équipondéré dès la fin du 12^e mois (Plafonnement du Gain)



- À la 1^{re} Date d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, à l'issue du 12^e mois, le niveau du Panier équipondéré est égal à 125,00 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 9,60 %, soit 0,80 % par mois écoulé. Dans ce scénario, l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle du niveau du Panier équipondéré (Effet de Plafonnement du Gain).

Remboursement final : 109,60 % du Capital Initial
TRA brut⁽³⁾ : 9,33 % (contre 24,26 % pour le Panier équipondéré⁽⁵⁾)
TRA net⁽⁴⁾ : 8,24 %

Information importante : la valorisation de NexAutocall Panier Français Décembre 23 en cours de vie peut évoluer indépendamment du niveau du Panier équipondéré et connaître de fortes fluctuations en particulier aux Dates d'Observation Mensuelle⁽¹⁾, si le niveau du Panier équipondéré est proche de son Niveau Initial⁽²⁾, et à la Date d'Observation Finale, s'il est proche de 60,00 % et de 80,00 % de son Niveau Initial. Elle dépend de l'évolution des paramètres de marché, en particulier du niveau et de la volatilité du Panier équipondéré, des taux d'intérêt et des conditions de refinancement de l'Émetteur et du Garant.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 7 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Veuillez vous référer à la page 4 pour la définition de son Niveau Initial.

⁽³⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA brut désigne le Taux de Rendement Annuel brut hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou au compte-titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables.

⁽⁴⁾ Dans l'ensemble des scénarios présentés ci-dessus, TRA net désigne le Taux de Rendement Annuel net de droits de garde dans le cas d'un investissement en comptes-titres (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion ou de droit de garde de 1,00 % par an) et est calculé hors prélèvements fiscaux et sociaux.

⁽⁵⁾ Hors prise en compte des dividendes éventuels détachés par les actions composant le Panier équipondéré.

Présentation du Panier équilibré

Action Société Générale SA

Société Générale SA collecte les dépôts et offre des services de banque commerciale, de détail, privée et d'investissement, y compris prêts à la consommation, crédit-bail (véhicules, matériel informatique), assurance vie et non-vie, services de dépositaire et de trésorerie, financement du commerce et de projets, opérations de change et futures sur matières premières.

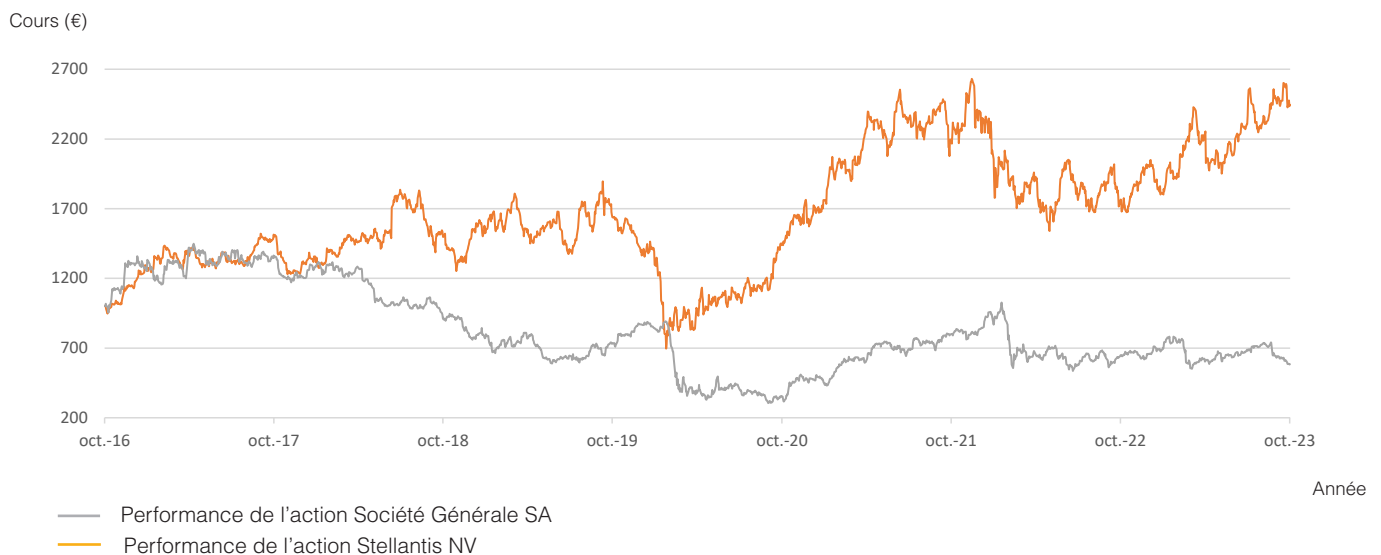
Pour plus d'informations sur les résultats de Société Générale, veuillez-vous rendre sur la page investisseur de Société Générale : <https://investors.societegenerale.com/fr>.

Le cours de l'action Société Générale est calculé dividendes non réinvestis. Le cours de l'Action Société Générale est accessible entre autres sur le site d'Euronext (<https://live.euronext.com/fr/product/equities/FR0000130809-XPAN>), ainsi que sur différents sites d'informations financières : <https://www.boursorama.com/cours/1rPGL/>; (Ticker Bloomberg : GLE FP ; code ISIN : FR0000130809).

Action Stellantis NV

Stellantis NV fabrique des automobiles et des véhicules commerciaux, ainsi que des produits métallurgiques et des systèmes de production pour l'industrie automobile. Elle possède aussi des sociétés d'édition et d'assurance. Elle a des clients dans le monde entier. Le cours de l'action Stellantis NV est accessible sur le site <https://www.boursorama.com/cours/1rPSTLAP/> ainsi que sur différents sites d'informations financières. Pour plus d'informations sur les résultats de Stellantis NV, veuillez-vous rendre sur la page investisseur de Stellantis NV : <https://www.stellantis.com/fr/finance/tableau-de-bord>.

Sources : Bloomberg, Boursorama, et site internet des entreprises, au 26 octobre 2023
Se référer aux sites internet de chaque entreprise pour plus d'informations.



Sources : Bloomberg, données du 25/10/2016 au 25/10/2023

► Performances historiques et simulées du cours des actions et du Panier équilibré

Les données relatives aux performances passées et performances simulées passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Performances cumulées comparatives (dividendes non réinvestis)	1 an	4 ans	7 ans
Action Stellantis NV ⁽¹⁾	38,56 %	49,27 %	144,53 %
Action Société Générale	-10,16 %	-20,23 %	-41,64%
Panier d'actions équilibré	14,20 %	14,52 %	51,45 %

Sources : Bloomberg, données du 25/10/2016 au 25/10/2023.

⁽¹⁾ En raison de la fusion de Peugeot S.A. avec FCA N.V. dans Stellantis N.V., les cours historiques de Peugeot S.A. ont été ajustés en fonction de la parité d'échange des actions à 1.742 jusqu'au 15 janvier 2021 et intégrés à Stellantis N.V. (Source : Euronext).

Caractéristiques principales

Code ISIN	FR001400LRY0
Forme juridique	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance, émis sous le Prospectus de Base (tel que défini dans la section « Informations Importantes » de la présente brochure).
Émetteur	Natixis Structured Issuance SA (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis, les instruments financiers de l'Émetteur présentent un risque de perte en capital).
Garant	Natixis (Standard & Poor's : A / Moody's : A1 / Fitch : A+). Notations en vigueur au moment de la rédaction de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Garantie en capital	Pas de garantie en capital, ni en cours de vie ni à l'échéance.
Période de commercialisation	Du 17 novembre 2023 (9h00 CET) au 21 décembre 2023 (17h00 CET)
Devise	Euro (€)
Sous-jacent	Panier équilibré composé des actions ci-dessous : - action Stellantis NV (ticker : STLA FP ; ISIN : NL00150001Q9), dividendes non réinvestis - action Société Générale SA (ticker : GLE FP ; ISIN : FR0000130809), dividendes non réinvestis
Valeur nominale	1 000 €
Prix d'Émission	100,00 % de la Valeur Nominale
Commission de distribution	La commission de distribution ponctuelle pourra atteindre un montant maximum annuel de 1,00 % du montant nominal des Titres de créance distribués, calculée sur la durée de vie maximale des titres. Le paiement de cette commission pourra se faire par règlement et/ou par réduction du prix de souscription. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
Durée d'investissement conseillée	7 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé
Date d'Émission	17/11/2023
Date d'Observation Initiale	21/12/2023
Niveau Initial	Le Niveau Initial du Panier équilibré est égal à 100,00 % à la Date d'Observation Initiale.
Dates d'Observation Mensuelle	Le 21 de chaque mois (ou le dernier jour de Bourse pour les mois de février), ou le Jour de Bourse suivant si le 21 du mois n'est pas un Jour de Bourse, à partir du 23 décembre 2024 (inclus) et jusqu'au 21 novembre 2030 (inclus). Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture du Panier équilibré est publié. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	Le 5 ^e jour ouvré suivant la date de constatation mensuelle, à partir du 30 décembre 2024 (inclus), et jusqu'au 28 novembre 2030 (inclus). Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés.
Date d'Observation Finale	23/12/2030
Date d'Échéance	30/12/2030
Publication de la valorisation	La valorisation est tenue et publiée tous les jours, et se trouve à la disposition du public en permanence sur les pages d'information financière de Bloomberg, Reuters et Six Telekurs.
Périodicité de valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse Prévu suivant. Un Jour de Bourse est défini comme un jour où le niveau de clôture du Panier équilibré est publié.
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Refinitiv sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.
Marché secondaire	Natixis pourra fournir un prix indicatif des titres de créance aux porteurs qui le demanderaient. La différence entre le prix d'achat et le prix de vente ne pourra pas excéder 1,00 %.
Agent de Calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflits d'intérêt.
Règlement/Livraison	Euroclear France
Place de cotation	Bourse de Luxembourg
Éligibilité	Contrats d'assurance-vie, de capitalisation et comptes-titres.

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général. Ce document à caractère promotionnel est rédigé par l'Émetteur en accord avec l'Émetteur qui commercialise le titre de créance **NexAutocall Panier Français Décembre 23**. Une information complète sur le titre de créance, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (tel que défini ci-après) et les Conditions Définitives (telles que définies ci-après). Il est recommandé aux investisseurs potentiels de lire le Prospectus de Base et les Conditions Définitives avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les titres de créance.

Ce document constitue une présentation commerciale à caractère purement informatif. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le produit financier présenté ne prend pas en compte les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de **NexAutocall Panier Français Décembre 23** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offertes et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **NexAutocall Panier Français Décembre 23** est éligible pour un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir des informations sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, action ou marché mentionné dans ce document. Ce document à caractère promotionnel ne constitue pas un document d'analyse financière.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les titres de créance décrits dans la présente communication à caractère promotionnel font l'objet d'une [documentation juridique](#) composée du prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, approuvé le 9 juin 2023 par l'AMF sous le n° 23-210 (le « Prospectus de Base ») et des conditions définitives en date du 15 novembre 2023 (les « Conditions Définitives ») formant ensemble un prospectus conforme au règlement 2017/1129 (règlement prospectus) tel qu'amendé. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org), la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (https://cib.natixis.com/DevInet.PIMS.ComplianceTool.Web/api/ProspectusPublicNg/DownloadDocument/274/PROGRAM_SEARCH, <https://cib.natixis.com/devinet.pims.compliancetool.web/api/ProspectusPublicNg/Download/FR001400LRY0/FT/DS>) et sont disponibles auprès de Natixis 7, promenade Germaine Sablon, 75013 Paris. L'approbation du Prospectus de Base par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes ou admises à la négociation sur un marché réglementé. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque Centrale Européenne (« BCE »).

Natixis
Société Anonyme à Conseil d'Administration - Capital de 5 894 485 553,60 euros
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
Adresse postale : BP 4 - 75060 Paris Cedex 02 France
RCS Paris n°542 044 524
Date de rédaction de la brochure : 27 octobre 2023